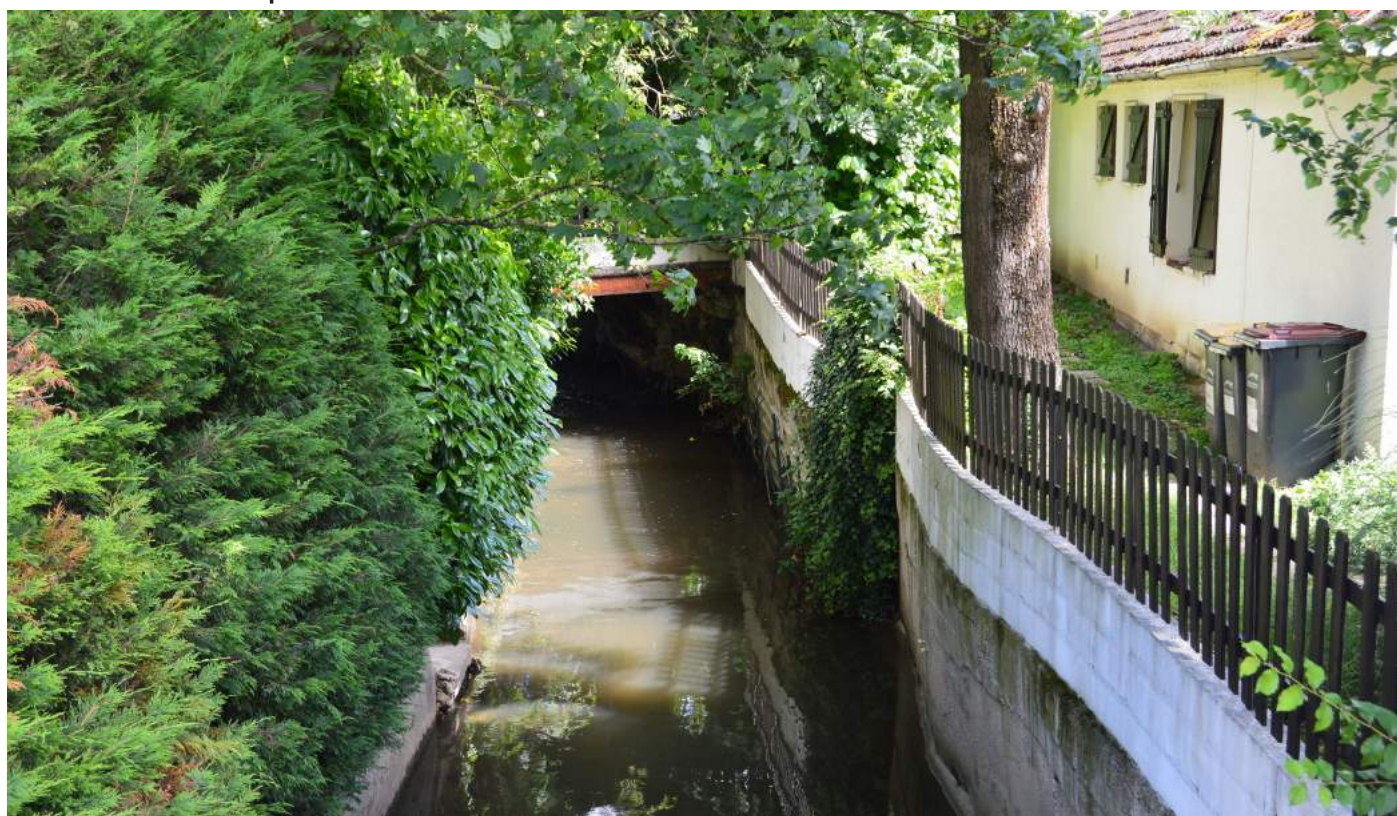


ARPENTER
EXPÉRIMENTER
DIFFUSER
LA BIODIVERSITÉ **+**

**CARNET DE
TERRITOIRE**
● n°3

DU PARC DÉPARTEMENTAL DU MORBRAS À LA MARNE

La reconquête du Morbras en débat



Une biodiversité vulnérable 3 [parcours du 9 juin 2017]



AVANT-PROPOS



La biodiversité est un sujet d'intérêt national.

Les CAUE d'Île-de-France font partie des huit lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par la Fédération Nationale des CAUE, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) et l'Association des Régions de France (ARF) : "Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale".

À l'échelle nationale ont été retenues les régions Centre Val-de-Loire, Guadeloupe, Pays de la Loire, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

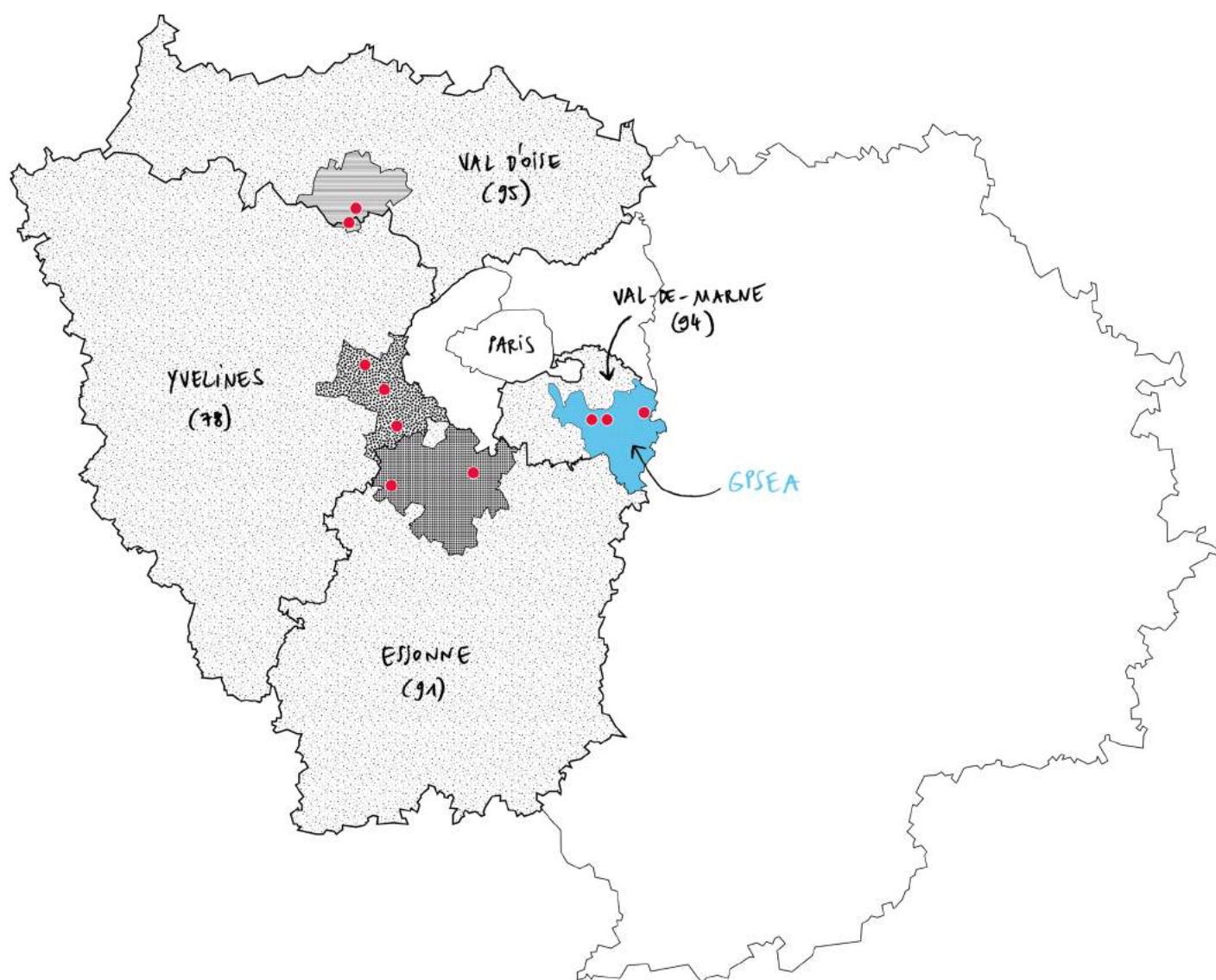
Cet AMI a pour objectif de favoriser le passage de l'outil planificateur du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique) à la mise en œuvre de projets en faveur de la biodiversité dans les territoires et les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale). Dans cette optique, les CAUE d'Île-de-France proposent aux élus et aux acteurs franciliens d'arpenter et l'expérimenter, entre les mois de mai et juillet 2017, les continuités écologiques sur douze parcours.

Quatre territoires sont partenaires de cette démarche : la Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise, la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, la Communauté d'agglomération Paris Saclay et Grand Paris Sud Est Avenir.

Pour chaque parcours, un carnet de territoire est réalisé, qui synthétise et met en perspective les principaux enjeux, questionnements et propositions qui ont été évoqués et élaborés collectivement par les participants.

Vous êtes en train de lire l'un d'eux. Bonne lecture !

LES PARCOURS DE L'AMI À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



-  Grand Paris Sud Est Avenir
-  Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc
-  Agglomération Paris-Saclay
-  Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise
-  Localisation des parcours



SOMMAIRE

● PRÉPARATIFS DE PARCOURS : ENJEUX ET PRÉSENTATION

La biodiversité vulnérable.....	6
Engager un cycle vertueux collectif et bienveillant.....	8
Le SAGE Marne Confluence et les Objectifs de Qualité Paysagère.....	9

1 DU PARC DU MORBRAS À LA MARNE..... 10

2 LE « MORBRAS URBAIN » : UNE RIVIÈRE CANALISÉE ET INVISIBLE

Invisibilité.....	15
Biodiversité asséchée.....	17

3 RESTAURER LA RIVIÈRE : UNE VOLONTÉ PARTAGÉE

De multiples services rendus en milieu urbain.....	18
Des attentes sociales.....	18
Bâtir une vision partagée de la rivière et construire ensemble une stratégie.....	19
Faire émerger des objectifs communs et se donner les moyens de les réaliser.....	19

4 UNE BIODIVERSITÉ EXISTANTE AVEC LAQUELLE COMPOSER

Le parc départemental du Morbras.....	20
Le Bec du canard et ses abords.....	20
Les bords de Marne : une dynamique positive conciliant fonctionnalité, biodiversité et paysage.....	22

5 UNE STRATÉGIE DE RESTAURATION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Agir sur le long terme.....	24
Articuler les différentes échelles de territoire.....	24
Inscrire les objectifs de restauration dans les documents d'urbanisme et les futurs projets d'aménagement.....	25
Améliorer la qualité de l'eau.....	25
Se donner les moyens financiers et solliciter des aides.....	29

6 S'ENGAGER ENSEMBLE DANS LA CONSTRUCTION DE CETTE STRATÉGIE.... 30

● PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTION..... 31

PRÉPARATIFS DE PARCOURS : ENJEUX ET PRÉSENTATION

● LA BIODIVERSITÉ VULNÉRABLE

■ Dans le cadre de cet AMI, les trois parcours organisés par le CAUE du Val-de-Marne se sont déroulés dans des territoires soumis à une forte pression foncière et à des enjeux d'aménagement d'envergure, en lien notamment avec les projets de la Métropole du Grand Paris, et caractérisés par des paysages liés à l'eau - vallée et rivière du Morbras, ru du Marais, ru de la Chère Année, bassins, mares etc.

Intégrés à la Semaine du Développement Durable du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) – partenaire de la démarche –, ces trois parcours ont rassemblé au total près de 70 acteurs franciliens. Ils ont été conçus avec la participation du Syndicat Marne Vive – porteur du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) et du Plan de Paysage Marne Confluence.

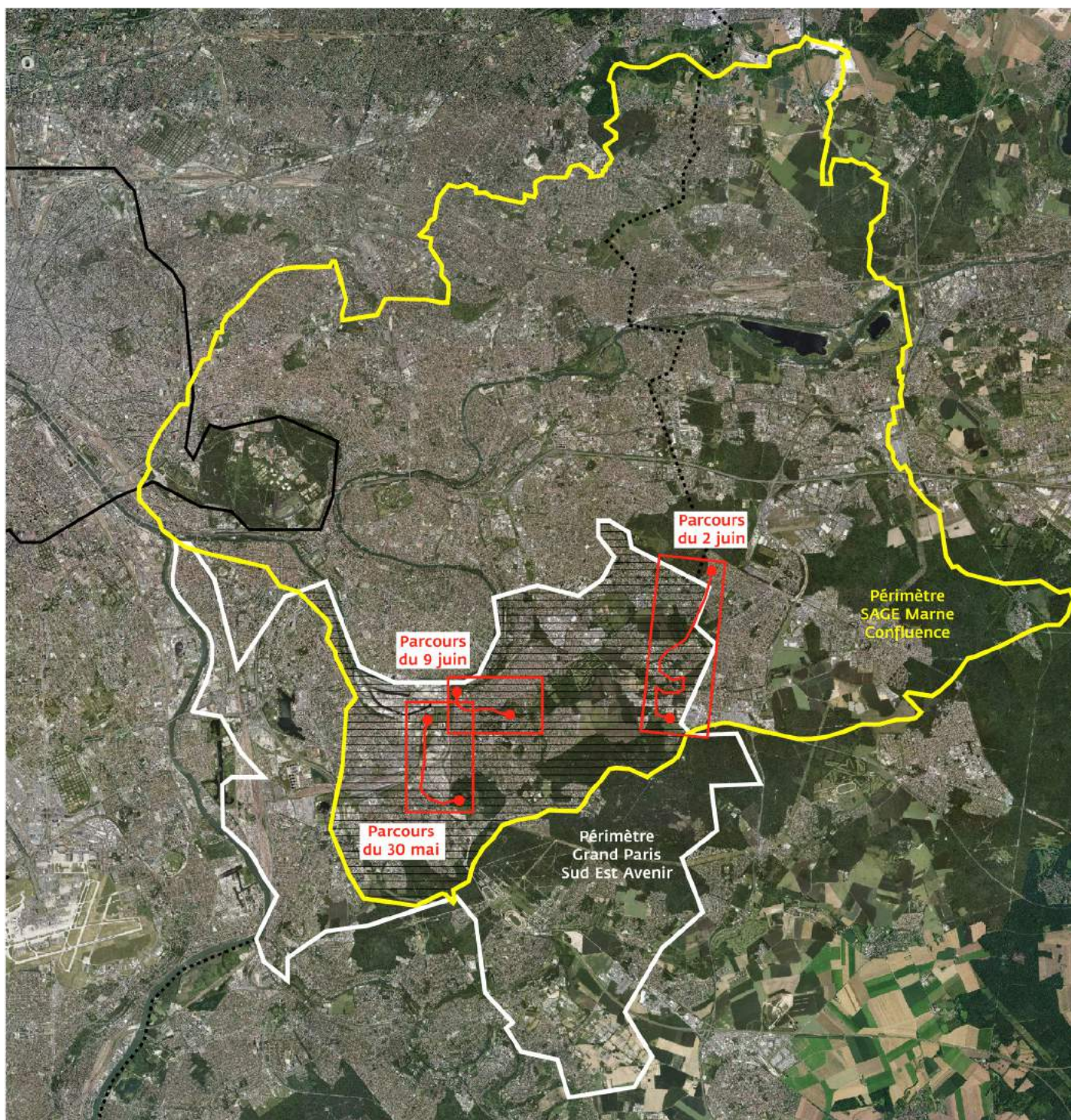
Ces itinéraires ont permis de s'interroger collectivement sur l'état actuel et futur des continuités écologiques de territoires en pleine mutation, de construire une culture commune autour de la biodiversité comme bien commun. **Traversant de nombreux espaces sous contrainte et sous pression, ils ont mis en évidence la situation particulièrement vulnérable de la biodiversité sur ces secteurs.**

Cette biodiversité représente pourtant un véritable potentiel à valoriser, dont il est possible de s'emparer comme levier de développement territorial.

OBJECTIFS DU SRCE

Le SRCE identifie les grands enjeux à l'échelle régionale de continuités à restaurer, à rétablir ou à renforcer. Il a pour objectif majeur de traduire ces enjeux à l'échelle locale dans chaque territoire. Une analyse fine et approfondie doit permettre d'identifier localement des continuités qui n'apparaissent pas forcément à l'échelon régional. Dans cette optique, le Plan d'Actions associé au SRCE vise à repérer avec précisions, notamment pour les secteurs où il y a des « blancs » sur la cartographie, une série d'enjeux et d'actions à mener en faveur de la biodiversité. Ce Plan d'Actions s'applique à l'ensemble des territoires franciliens. Il se décline par milieux (forestier, agricole, urbain etc.), et par typologie d'actions (urbanisme avec les PLU, SCOT). La qualité de gestion et de mise en œuvre de ces actions garantit la pérennité des continuités écologiques sur le long terme.

LES TROIS PARCOURS DU CAVE 94



Une biodiversité vulnérable 1 [parcours du 30 mai]

Du ru des Marais au Bois du Piple

Vers une reconquête de la biodiversité dans les secteurs d'activités de Sucy-Bonneuil

Une biodiversité vulnérable 2 [parcours du 2 juin]

De la Forêt Notre-Dame au Bois Saint-Martin

Préserver et conforter le corridor écologique de la vallée du Morbras

Une biodiversité vulnérable 3 [parcours du 9 juin]

Du Parc départemental du Morbras à la Marne

La reconquête du Morbras en débat

ENGAGER UN CYCLE VERTUEUX COLLECTIF ET BIENVEILLANT

Prendre en compte dimension écologique, activités et usages des territoires pour s'interroger au mieux sur leurs possibles cohabitations et articulations.

1^{er} NIVEAU écologie

- Connaissances locales des enjeux et problématiques en termes de biodiversité et de continuités écologiques.
- Prise en compte des documents cadres (type SRCE) et des logiques à plus large échelle.

2^{ème} NIVEAU activités humaines

- Etat actuel des différentes activités (professionnelles, loisirs, transport etc.), de leurs contraintes et enjeux.
- Prise en compte des projets urbains en cours et des réglementations en vigueur.

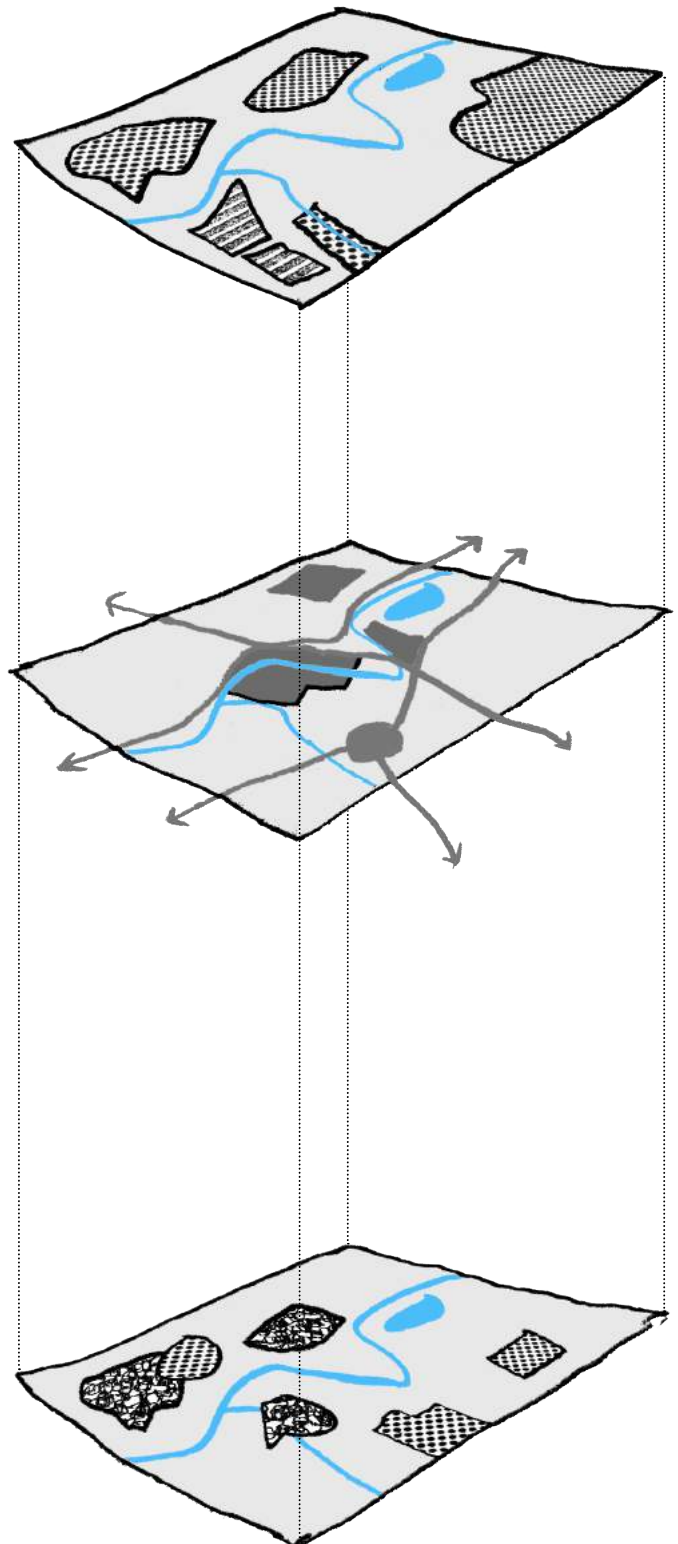
NIVEAU 1 + NIVEAU 2 = FAIRE ÉMERGER :

- divergences / convergences
- intérêt privé / bien commun
- compromis possibles

3^{ème} NIVEAU cadre de vie et paysage

Propositions, recommandations, solutions, suggestions pour :

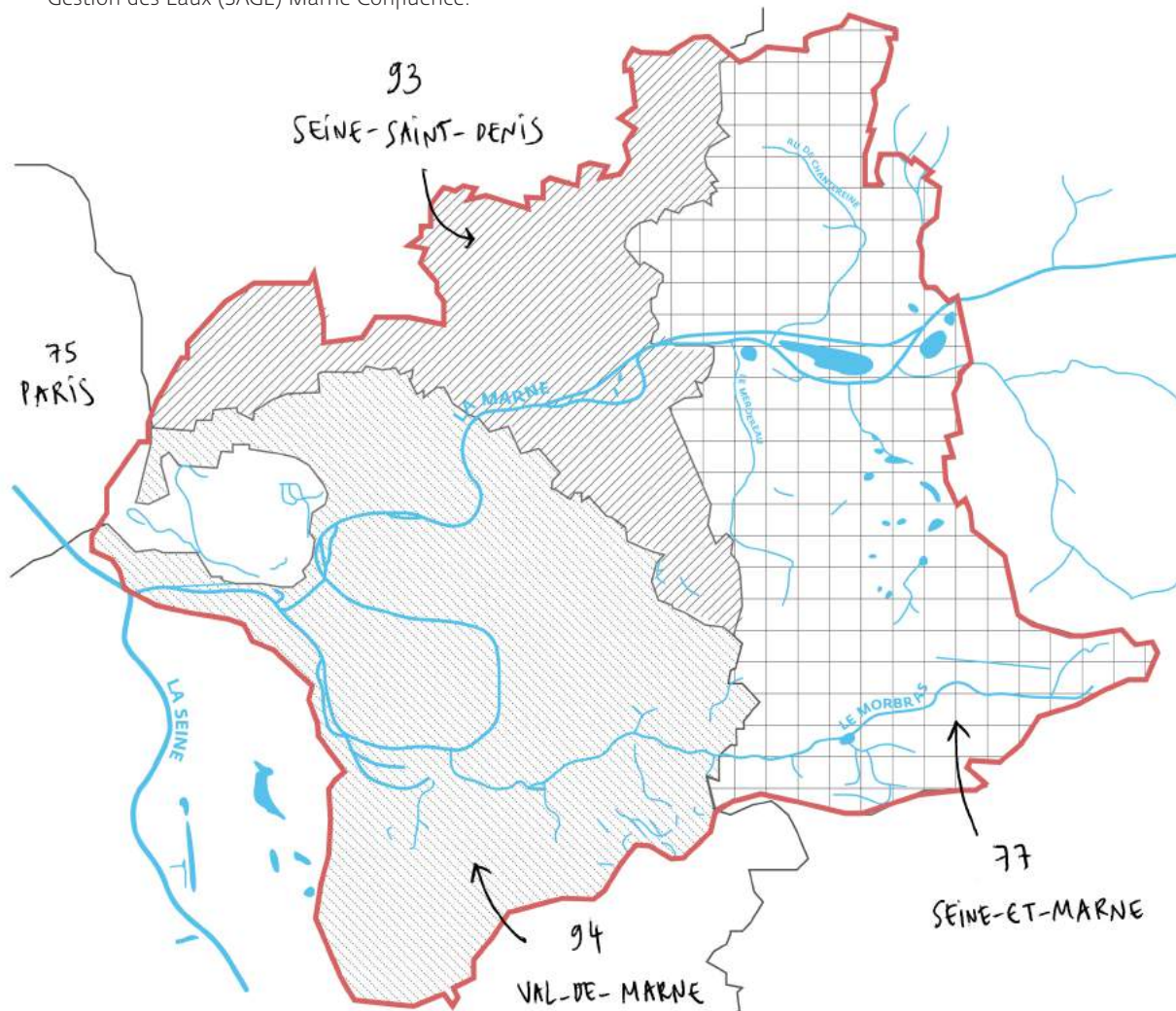
- Valoriser, préserver, protéger, transformer, reconquérir, connecter, révéler, occuper des espaces et dynamiques en faveur de la biodiversité, mais aussi du cadre de vie et de la fonctionnalité des territoires.



Parmi les nombreux objectifs exprimés, certains d'entre eux ont servi de point d'appui pour alimenter les discussions du parcours :

- « Valoriser la présence des affluents, du canal, des bras et des confluences. »
- « Créer/renforcer des liens et des espaces partagés à partir des patrimoines liés à la Marne. »
- « Renforcer la maîtrise des ruissellements, pour en faire des ressources et développer ainsi des paysages liés à l'eau, des espaces de ressourcement et de convivialité. »
- « Réinvestir le réseau hydrographique pour son rôle structurant et identitaire dans le paysage. »
- « Préserver et recréer des paysages perméables à l'eau sur les plateaux en forte expansion urbaine. »

* Le Plan de Paysage Marne Confluence s'inscrit dans le cadre du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence.





1. DU PARC DU MORBRAS À LA MARNE

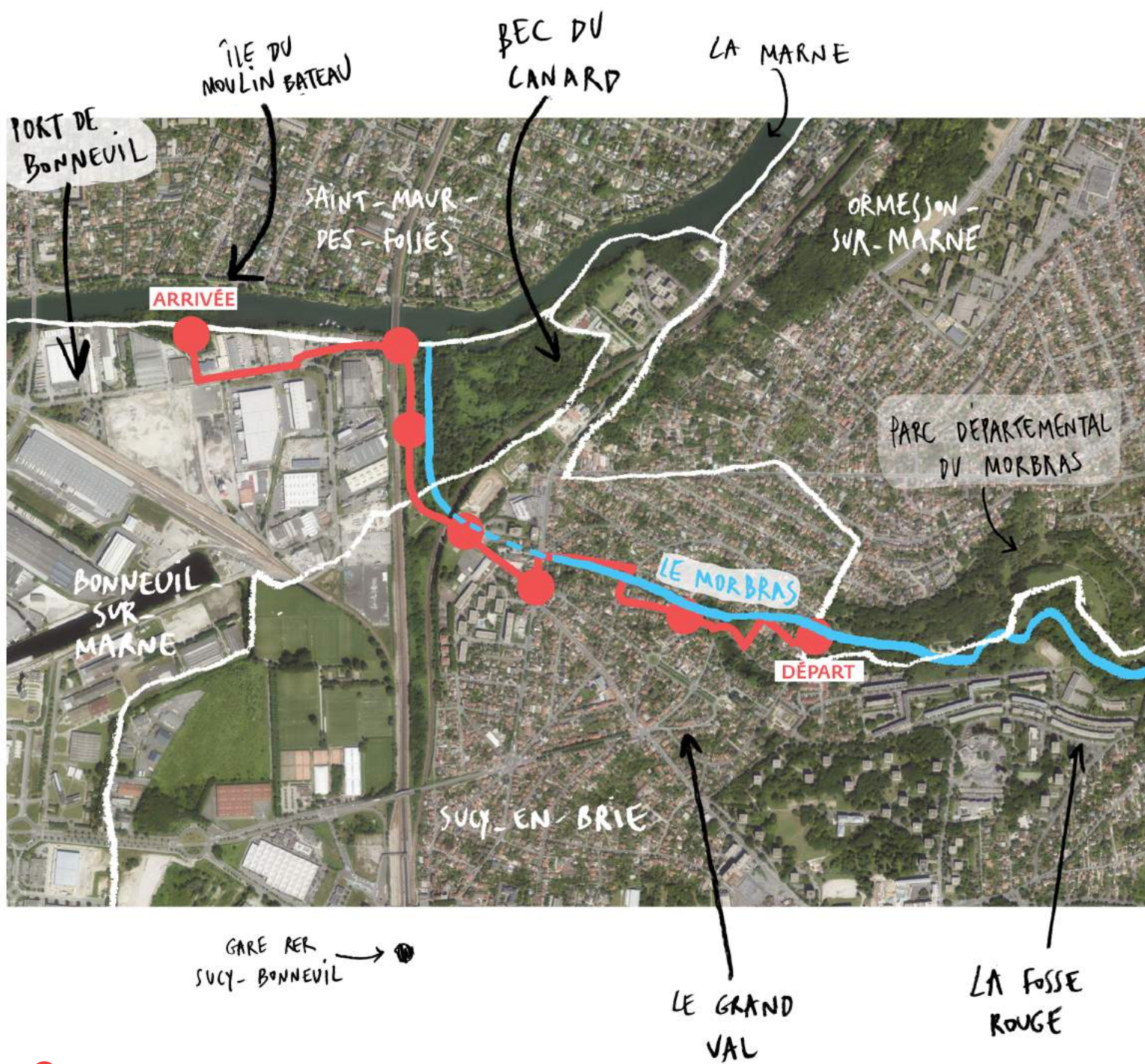


 Ce parcours explore la rivière du Morbras dans sa partie aval, du Parc Départemental du Morbras à Sucy-en-Brie jusqu'à la Marne au niveau du port de Bonneuil.

Visible depuis le parc dans un aspect naturel, le Morbras se dissimule ensuite sous une forme canalisée, en fond de parcelles privées d'un quartier d'habitats pavillonnaires. Il disparaît ensuite en souterrain, puis réapparaît au niveau du Bec du canard, à nouveau sous une forme canalisée jusqu'à la Marne.

Cette partie du Morbras très urbaine et très contrainte soulève à la fois des enjeux de visibilité de la rivière depuis l'espace public, et de fonctionnalité des écosystèmes.

Restaurer et valoriser cette rivière du périmètre métropolitain du Grand Paris est une volonté que partage l'ensemble des acteurs présents à cette rencontre. Cette reconquête représente, en outre, un véritable levier de requalification urbaine, c'est un élément fédérateur des futurs projets d'aménagements.



- halte
- trajet réalisé

PAROLES DE TERRAIN

POURQUOI PARTICIPEZ-VOUS À CE PARCOURS ?

AFFINER SA CONNAISSANCE DU TERRAIN

- Pour mieux appliquer les documents cadre type SRCE et SDRIF.
- Pour mieux traduire les enjeux dans les documents d'urbanisme, dont le futur PLUi de GPSEA.

DES ENVIES DE DÉCOUVERTE ET D'INFORMATION

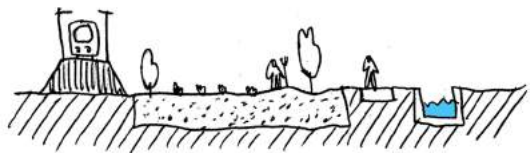
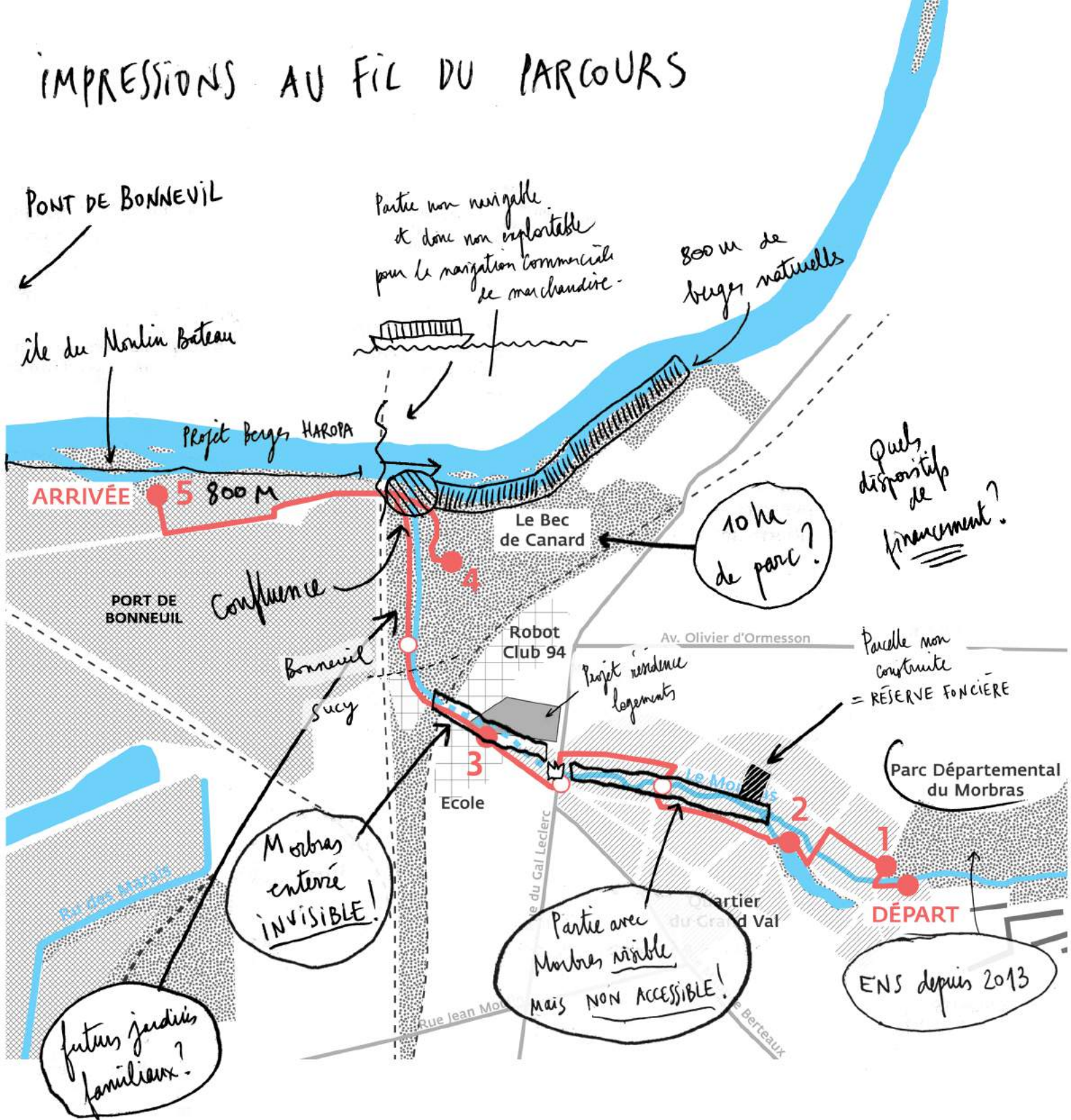
- Comprendre les enjeux liés aux paysages de l'eau.
- Découvrir une partie du Morbras peu connue.
- S'informer et connaître cette partie du bassin versant.

MARNE, BEC DU CANARD, MORBRAS

- La multifonctionnalité des espaces du Bec du canard.
- Le travail d'exemplarité écologique à mener.
- La réouverture et l'accès public du Morbras.
- La question foncière et programmatique.
- L'inscription cohérente à l'échelle plus large.



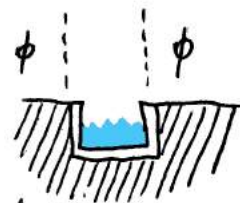
IMPRESSIONS AU FIL DU PARCOURS



⚠ Panneau à vigilance écologique

COURS D'EAU CANALISÉ

≠ biodiversité
≠ liaison transversale





2. LE « MORBRAS URBAIN » : UNE RIVIÈRE CANALISÉE ET INVISIBLE

● INVISIBILITÉ

Dans le parc départemental, le Morbras est un élément structurant. Clairement visible dans un aspect naturel, il met en scène les ambiances paysagères de l'espace public.

Or, dès la sortie du parc, le cours d'eau disparaît jusqu'à son embouchure avec la Marne, dissimulé dans le tissu urbain sous une forme canalisée ou busée.

Cette invisibilité pose la **question de la mémoire, de la valeur culturelle, historique et géographique de la rivière**. Elle empêche toute appropriation collective et toute sensibilisation à l'intérêt écologique du secteur. Elle nuit au lancement d'une dynamique de restauration écologique.

A proximité du Bec du canard, mais de l'autre côté de la voie ferrée, un immeuble et des pavillons (rue du Moulin Bateau) ont été construits dans les années 1960-70, sur le lit de la rivière. Cette approche de l'aménagement, faisant abstraction du tracé, impacte encore très fortement aujourd'hui le rapport des habitants avec le cours d'eau, ainsi que les fonctionnalités de ce dernier. L'ajout de strates successives d'urbanisation sur la rivière risque de compromettre à long terme l'éventualité de sa remise à ciel ouvert.

Cette absence de la rivière en surface ne garantit pas, en outre, la préservation de son tracé dans les futurs projets immobiliers. Or, les segments busés qui ne sont pas construits en surface représentent un formidable potentiel de réouverture, notamment à l'occasion de futurs projets d'aménagement urbain.

« Le panneau qui indique "Le Morbras" juste au moment où on ne le voit plus [apparaît] comme une sorte de vigilance de dernière minute. Regardez le vite parce que dans cinq minutes c'est fini. Cela permet de réfléchir à la manière dont on peut conserver sa mémoire dans l'aménagement. Même s'il disparaît, il est important de comprendre qu'il continue en souterrain. »

(E. Heyler, Paysagiste à l'Agence Complementerre)





BIODIVERSITÉ ASSÉCHÉE

À l'exception du parc départemental du Morbras, le profil canalisé du dernier tronçon jusqu'à la Marne impacte inévitablement la fonctionnalité des écosystèmes de la rivière. Il engendre également des risques d'inondations en aval liés à l'impossibilité d'épanchement des eaux.

Ce profil canalisé est renforcé, dans le quartier d'habitats pavillonnaires, par une série de digues réalisées par les propriétaires privés, afin de pallier les risques d'inondation.

En outre, les limites de propriétés privées, perpendiculaires au cours d'eau, sont pour la plupart murées. Le système de digues en béton et les dispositifs de clôture hermétiques, empêchent toute forme de biodiversité et de continuités écologiques le long du lit de la rivière.

Le traitement des limites de parcelles privées devrait être règlementé en amont dans les documents d'urbanisme.



« C'est vrai qu'aujourd'hui on n'a pas envie de se poser toutes ces questions parce que c'est joli, c'est pavillonnaire, le cours d'eau n'a pas de débit donc tout va bien. Dire que ça fonctionne ? Je dirai que ça ne fonctionne pas du tout parce que c'est un canal et qu'il n'y a pas de biodiversité, il n'y a rien qui fonctionne, le cours d'eau est juste en transit. »

(M. Trotet, Responsable du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras)

3. RESTAURER LA RIVIÈRE : UNE VOLONTÉ PARTAGÉE

Reconquérir la rivière du Morbras est une volonté clairement exprimée par l'ensemble des acteurs présents à cette rencontre.

Rouvrir, restaurer, valoriser le cours d'eau dans sa partie aval jusqu'à la Marne, comme à l'échelle du bassin versant, sont des objectifs partagés par tous les acteurs et intégrés dans le SAGE Marne Confluence.

● DE MULTIPLES SERVICES RENDUS EN MILIEU URBAIN

Au-delà de la biodiversité, la renaturation des rivières en milieu urbain apporte de multiples services : une atténuation des risques d'inondation et une anticipation des crues, un rafraîchissement du climat en période estivale, une requalification du tissu urbain, la création d'espaces récréatifs et de bien-être pour les habitants, un rapport à l'histoire et à la géographie du territoire.

● DES ATTENTES SOCIALES

Rendre visible et accessible la rivière depuis les espaces publics de la ville, permet à tous de pouvoir en bénéficier et de se reconnecter avec la nature. Le rapport des habitants à la rivière est important pour préserver la mémoire des lieux, mieux comprendre la géographie, se ressourcer, et de façon plus générale pour prendre conscience du rôle écologique de la nature et agir en conséquence.

BÂTIR UNE VISION PARTAGÉE DE LA RIVIÈRE ET CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE STRATÉGIE

La rivière du Morbras est un bien commun, qu'il s'agit de préserver et de restaurer. Cette reconquête nécessite de bâtir ensemble une vision partagée de la rivière et de mettre en place une stratégie sur le long terme, permettant d'agir dès aujourd'hui pour un avenir proche, comme pour un avenir plus lointain.

La rivière pourrait être support de développement territorial, fédératrice des projets urbains.

FAIRE ÉMERGER DES OBJECTIFS COMMUNS ET SE DONNER LES MOYENS DE LES RÉALISER

MODIFIER LE PROFIL DE LA RIVIÈRE EN RAISONNANT SUR UN TEMPS LONG

La présence d'une rivière dans la ville, outre ses fonctions écologiques, qualifie et structure le paysage urbain. Même si l'accès physique au cours d'eau est parfois difficile à mettre en œuvre, il est important de pouvoir le percevoir et sentir sa présence. La porosité visuelle est un enjeu important.

Des espaces libres, non bâtis, entre les pavillons, sont nécessaires à préserver pour favoriser ces porosités, améliorer la visibilité du cours d'eau, rendre possible l'accès à la rivière et épandre les eaux en cas de fort débit.

Le principe de réserve foncière, avec droit de préemption par la collectivité, devrait être mis en œuvre progressivement, au fil des opportunités, afin d'aboutir à une transformation du profil de la rivière et de ses abords sur le long terme.

INTÉGRER LA MIGRATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE DANS LES PROJETS DE RESTAURATION

La restauration du Morbras doit également prendre en compte la présence et la migration de la faune, notamment le déplacement des poissons. L'effacement des seuils avec la création de passe à poissons sont à intégrer dans les projets de restauration de la rivière.



Composé de 70% d'eau et nourri de ce qui sort de terre, l'homme fait partie intégrante de la nature. Pourtant, dans ses modes de vie et dans ses modes de faire la ville, il s'en déconnecte de plus en plus. Cette déconnexion est à l'origine de nombreuses maladies, dont le stress. Avec la démographie croissante, le développement de l'urbanisation est inévitable, il faut donc trouver des solutions pour reconnecter l'homme à la nature, en s'engageant tous ensemble dans une vision à long terme. À notre échelle, cela vaut le coup de réaffirmer qu'il est utile de préserver, d'aménager, de construire quelque chose qui en vaille la peine, tout simplement parce que c'est un enjeu d'avenir et que c'est comme cela que l'on pourra s'épanouir.



(M. Trotet, Responsable du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras)

4. UNE BIODIVERSITÉ EXISTANTE AVEC LAQUELLE COMPOSER

● LE PARC DÉPARTEMENTAL DU MORBRAS

Le parc du Morbras s'étend le long de la rivière sur une douzaine d'hectares. Il offre une diversité d'habitats pour la faune et la flore, et représente une source importante de biodiversité. Classé par le Conseil Départemental du Val-de-Marne, en Espace Naturel Sensible (ENS) depuis 2013, il fait partie du corridor écologique de la vallée du Morbras.

● LE BEC DU CANARD ET SES ABORDS

Le Bec du canard est un espace de nature de douze hectares à l'état de friche, situé en bord de Marne. Il est traversé par la rivière du Morbras, sous une forme canalisée, qui vient se jeter dans la Marne.

Constitué d'anciennes terres marécageuses, qui ont été remblayées lors du creusement des darses du Port de Bonneuil, cet espace appartient à HAROPA – Ports de Paris.

Il abrite aujourd'hui une très grande diversité écologique, même si les milieux ont tendance à se refermer en raison du manque de connexion et de continuité avec d'autres espaces de nature.

HAROPA projette, d'un commun accord avec la ville de Bonneuil-sur-Marne, de convertir le Bec du canard en un grand parc boisé, conciliant cheminements piétons et réserve de biodiversité non

accessible au public.

« Il doit y avoir des **connexions qui se font avec la forêt Notre-Dame** puisque l'inventaire faune qui a été fait il y a deux ans montre des traces de chevreuils. »

(B. Peuchamiel, Responsable du bureau de liaison avec l'aménagement et l'urbanisme à la ville de Bonneuil-sur-Marne)

La forte présence de la nature et la situation géographique inédite en bord de Marne représentent un potentiel pour développer des continuités, de la rivière jusqu'à la forêt Notre-Dame.



ci-contre : Le Morbras canalisé dans le Bec du Canard (Bonneuil-sur-Marne)



LES BORDS DE MARNE : UNE DYNAMIQUE POSITIVE CONCILIANT FONCTIONNALITÉ, BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

 Face au phénomène d'érosion des bords de Marne, un travail de renaturation des berges du Port de Bonneuil a été engagé depuis 2003. Les travaux se poursuivent actuellement sur 800 m supplémentaires de rives.

Cette opération de restauration écologique repose d'une part sur des techniques couplant génie végétal et génie civil avec enrochements et plantations, et d'autre part sur des méthodes d'assainissement végétal avec coupe d'arbres malades, maîtrise d'espèces invasives et replantations le cas échéant. Ces travaux de renaturation nécessitent l'élargissement des berges et donc une renégociation au cas par cas avec les entreprises du port des conventions de location afin d'obtenir le recul nécessaire des clôtures et libérer ainsi suffisamment d'emprise pour le projet.

Outre les bénéfices en termes de biodiversité, cette restauration écologique permet une meilleure gestion des eaux du territoire et un gain de 4 cm en cas de crue centennale.



5. UNE STRATÉGIE DE RESTAURATION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

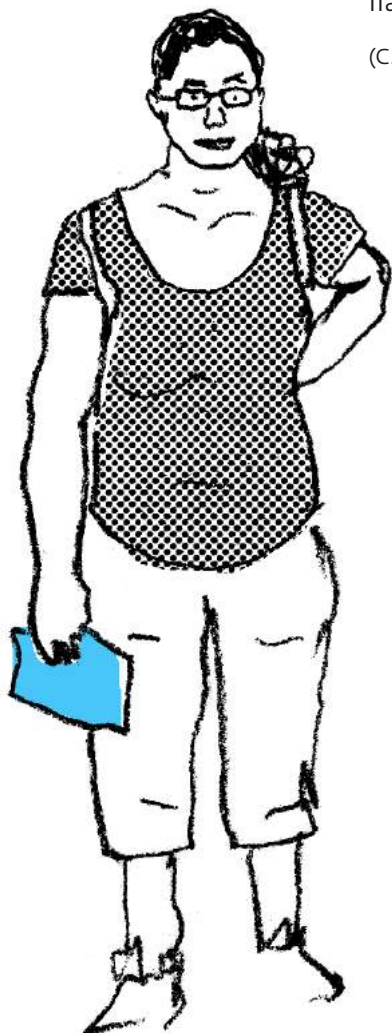
● AGIR SUR LE LONG TERME

● L'ensemble des objectifs de restauration du cours d'eau (gestion des flux, des débits, des pentes, mise en place de zones d'épanchement) ne peut être atteint qu'avec un temps nécessairement long qui dépasse l'échelle des 15 ans.

Dans une vision de l'aménagement à très long terme, adopter une attitude pragmatique, en saisissant au fil du temps chaque opportunité foncière, permet de se donner les moyens dès aujourd'hui, et d'aboutir à des actions significatives.

« Si on ne crée pas l'opportunité, si on ne met pas dans le PLU et dans les PLUi qu'ici il y a quelque chose à faire et qu'il faut le réserver pour la liaison écologique, **et bien on ne le fera jamais.** »

(C. Pluvinet, naturaliste membre de l'association Renard)



● ARTICULER LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE TERRITOIRE

● Le Bec du canard est un réservoir de biodiversité, qui ne peut fonctionner que s'il est connecté à plus grande échelle aux autres espaces de nature dont ses affluents comme le Morbras, formant ensemble des continuités écologiques à l'échelle du territoire.

Il pourrait être positionné comme le maillon d'un système écologique de grande envergure, se déployant des boucles de la Marne jusqu'à la forêt Notre-Dame au Sud, et dans la vallée du Morbras à l'Est.

Dans ce réseau de nature, la rivière du Morbras pourrait devenir un élément fédérateur du tissu urbain, véritable levier de requalification urbaine.

Même si certains obstacles restent à franchir, il s'agit là d'un potentiel à développer sur le long terme.



● INSCRIRE LES OBJECTIFS DE RESTAURATION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LES FUTURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Le SDRIF prévoit la réouverture des cours d'eau qui sont actuellement busés en milieu urbain. Cette réouverture des rus et des rivières est une chance à saisir pour requalifier le tissu urbain. Les documents d'urbanisme peuvent traduire ces ambitions à travers les emplacements réservés.

Dans ce contexte très urbanisé, les emprises foncières situées le long des rives du Morbras pourraient systématiquement faire l'objet d'emplacement réservé. Cet engagement, inscrit dans les documents d'urbanisme, permettrait de s'emparer de toute opportunité à court, moyen et long termes pour restaurer et valoriser la rivière, et constituer ainsi, au fil du temps, des continuités écologiques.

En amont du Bec du canard, le Morbras conduit sa trajectoire en souterrain, dont une partie sous un immeuble et des maisons. Les segments qui ne sont pas encore construits en surface représentent un potentiel de réouverture, notamment à l'occasion de futurs projets d'aménagement urbain.

● AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

Améliorer la qualité de l'eau est un préalable pour permettre au système d'être fonctionnel. Ce dernier dépend en effet de plusieurs facteurs (débit liquide, débit solide, morphologie, biodiversité) qu'il s'agit de rassembler pour maintenir autant que possible un milieu aquatique naturel dans le tissu urbain.



Il faut travailler sur la qualité de l'eau, parce que c'est comme ça que l'on permettra au système d'être fonctionnel. L'histoire d'un cours d'eau, pour qu'il vive, c'est tout un ensemble, c'est tout un tas de choses à intégrer, que ce soit ce qui vient d'au dessus comme ce qui vient d'en dessous, que ce soit en période estivale comme en période de crue. Donc il faut voir cela sous des échelles temporelles assez grandes pour avoir une vision globale et élargie, sans oublier les objectifs de vivre harmonieusement ensemble.



(M. Trotet, Responsable du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras)



LA NOTION DE BANDE RÉSERVÉE À TRAVERS LE CAS DES INONDATIONS DU MORBRAS DE 2016

En juin 2016, une crue de retour trente ans a engendré l'inondation de caves de nombreuses maisons du quartier d'habitat pavillonnaire de Sucy-en-Brie. A la surprise des habitants, ce n'est pas le Morbras qui a débordé depuis le fond de leur parcelle, mais l'eau est arrivée par les rues en raison du trop-plein du réseau des eaux pluviales. L'une des causes de cet événement est l'endiguement que les propriétaires ont entrepris aux abords du Morbras. Ce dispositif a envoyé les surplus dans d'autres conduits canalisés au lieu de permettre au lit de déborder et à l'eau de s'épancher aux alentours. Afin d'éviter le retour d'une telle situation, il apparaît indispensable d'assurer une meilleure gestion des débits, de la topographie et du profil de la rivière avec l'intégration de zones d'expansion des crues.

Le recours au **principe de bande réservée** est un moyen qui permet d'accumuler, progressivement et en fonction des opportunités, des fonds de parcelle le long du Morbras dans l'optique de reméandrer à terme le cours d'eau, en s'assurant d'une épaisseur suffisante pour que les fonctionnalités écologiques réapparaissent.

La mise en place d'un tel processus, nécessitant des moyens conséquents, peut être organisé sous la forme d'un partenariat public-privé. L'achat du foncier est ainsi partagé, le propriétaire privé cédant la surface nécessaire à la collectivité afin que celle-ci puisse entreprendre les travaux de reméandrage.

Un projet comme celui-ci demande de se projeter non pas sur 10-15 ans mais plutôt sur 100-150 ans. Cela peut paraître beaucoup, **mais l'inscription dans le long terme est une condition indispensable pour pérenniser les logiques de bien commun et assurer la sécurité des habitants face aux aléas climatiques qui vont s'accroître dans les années à venir.**

La ville voisine de Pontault-Combault a actuellement mis en place cette logique, en récupérant non pas une mais plusieurs parcelles en même temps pour démarrer le processus de bande réservée.



SE DONNER LES MOYENS FINANCIERS ET SOLLICITER DES AIDES

L'Agence de l'eau et le Conseil Régional proposent des dispositifs de financements pour des actions de renaturation dans le cadre de réouverture de cours d'eau, ils peuvent financer jusqu'à 80% du montant global des travaux.

LA RÉOUVERTURE DE LA BIÈVRE : UNE RÉFÉRENCE POSITIVE EN ÎLE-DE-FRANCE

Autour de la reconquête de la Bièvre, le SIAVB a mis en place une stratégie à toutes les échelles spatiales et temporelles.

Si la fonctionnalité du cours d'eau n'est pas toujours optimale, une réouverture et la création d'espaces de nature ont permis une reconquête de la biodiversité et un rapprochement des habitants au cours d'eau. La rivière n'a pas été rouverte systématiquement sur son lit d'origine, mais parfois détournée dans les parcs et espaces publics. L'ensemble de ces actions a été mené au fil du temps, en fonction des opportunités d'aménagement sur l'ensemble du linéaire de la rivière.

« D'un point de vue économique, les investissements paraissent conséquents au départ, mais **ils sont rentables dans le temps**, au regard des coûts de réparation et de restauration engendrés par les inondations que l'on peut éviter. »

(J. Flandin, Chargé de mission écologie urbaine à Natureparif)





6. S'ENGAGER ENSEMBLE DANS LA CONSTRUCTION DE CETTE STRATÉGIE

 La reconquête d'un cours d'eau n'est réalisable qu'en inscrivant le processus de restauration dans une vision globale, en lien avec ses usages et ses fonctionnalités. Partager cette vision entre tous les acteurs et les usagers est nécessaire afin de mieux définir la place et le rôle de la rivière dans son territoire. C'est à partir de cet engagement collectif que les opportunités d'aménagement peuvent être développées de façon significative et susciter l'émergence des projets.

Un projet de restauration physique ne peut être que concerté. Cette concertation peut faire émerger un changement de pratiques et de culture des propriétaires privés, ainsi qu'une implication de tous les citoyens. La visibilité et le contact physique avec la nature permet une meilleure appropriation et un engagement de tous, dans l'entretien et la gestion des espaces.



PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTION



CONSTATS DE TERRAIN

- La rivière est invisible dans sa partie aval, dissimulée dans le tissu urbain sous une forme canalisée ou busée. Cette invisibilité pose la question de sa valeur culturelle, historique et géographique. Elle empêche toute appropriation collective et impacte le lancement d'une dynamique de restauration écologique.
- Le profil canalisé et endigué de la rivière provoque inévitablement des difficultés de fonctionnalités des écosystèmes et accentue les risques d'inondation.
- Le parc du Morbras, le Bec du canard et les bords de Marne représentent des espaces de nature d'une grande richesse écologique avec lesquels composer les futures continuités.

PISTES À APPROFONDIR

- Se saisir des projets d'aménagement pour entreprendre la réouverture des sols et des tronçons busés de la rivière.
- Prévoir dans les documents d'urbanisme des emplacements réservés, afin de s'emparer de toute opportunité à court, moyen et long termes pour modifier le lit de la rivière, valoriser les continuités écologiques et rendre visible et accessible la nature depuis les espaces publics de la ville.
- Intégrer la migration de la faune et de la flore dans les projets de restauration (dont l'effacement des seuils avec la création de passe à poissons).
- Améliorer la qualité de l'eau du Morbras, en cohérence avec la gestion des eaux de ruissellement.
- Réfléchir à la manière d'habiter et de traiter les limites de parcelles privées aux abords du Morbras, en fixant une nouvelle réglementation à intégrer dans les documents d'urbanisme.

PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTION



LIMITES À DÉPASSER

- Bâtir ensemble une vision partagée de la rivière et mettre en place une stratégie sur le long terme, permettant d'agir dès aujourd'hui pour un avenir proche, comme pour un avenir plus lointain.
- Se donner les moyens financiers et solliciter des aides.
- Dépasser les clivages entre paroles d'aménageur et paroles d'écologue ou de naturaliste, favoriser le croisement de connaissances entre tous les acteurs, afin d'aboutir à une culture partagée du projet urbain.
- Dépasser une vision de l'aménagement à court-moyen terme, entreprendre et investir aujourd'hui pour le très long terme en adoptant une attitude pragmatique.
- Penser le projet d'aménagement en décloisonnant les limites administratives et en articulant toutes les échelles de territoire.

REMERCIEMENTS

● PARTICIPANTS

Nathalie ANDRIEU / Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance (Ville de Bonneuil-sur-Marne)

Isabelle BAFOU / Responsable espaces naturels et biodiversité - Direction des Espaces Verts et du Paysage (Conseil Départemental 94)

Tarek BEN MILED / Chargé de projets - Direction de l'Aménagement et du développement territorial (Conseil Départemental 94)

Fanny BENOIST / Chargée des affaires juridiques et foncières (Ville de Sucy-en-Brie)

Luc BERGER / Stagiaire (Association RENARD)

Nathalie BROTTIER / Chef de projet Développement stratégique et Aménagement (HAROPA - Ports de Paris)

Severine COUPAYE / Chargée de projet - Direction de l'Emploi, des Formations et de l'Innovation Sociale (Conseil Départemental 94)

Jonathan FLANDIN / Écologue, chargé de mission Ecologie urbaine (Agence Régionale pour la Biodiversité / Natureparif)

Marie-Anne GERMAINE / Directrice adjointe du département de Géographie et Aménagement Responsable de la Licence de Géographie et Aménagement (Université Paris 10 - Nanterre)

Elisabeth HEYLER / Paysagiste Concepteur, chargée du Plan de Paysage SAGE Marne Confluence (Agence Complementerre)

Karine IMBEAU / Directrice adjointe de l'Aménagement, de l'Education et du Développement Durable (ville de Sucy-en-Brie)

Noel JOUTEUR / Chef du service de la planification et de l'aménagement durable (SPAD), Unité Départementale du Val-de-Marne (DRIEA-IDF)

Daniel MALASSINGNE / Adhérent à des associations naturalistes

Sophie MANCA / Chargée d'affaires Urbanisme et Environnement, Agence Seine-Amont. (HAROPA - Ports de Paris)

Bruno PEUCHAMIEL / Chargée de mission Environnement (Ville de Bonneuil-sur-Marne)

Christelle PLUVINET / Animatrice nature (Association RENARD)

Anne SCHNELBAUM / Assistante administrative, Direction de l'emploi, des Formations et de l'Innovation Sociale (Conseil Départemental 94)

Elise TEMPLE-BOYER / Maître de conférences en géographie (Université Paris 10 - Nanterre)

Mathieu TROTET / Responsable du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras

REMERCIEMENTS

● ORGANISATION

● **Anne GAILLARD** / Paysagiste Urbaniste (CAUE du Val-de-Marne)

AVEC LA COLLABORATION DE :

Lucas DELAFOSSE / Paysagiste Concepteur

ET LA PARTICIPATION DE :

Émeline BARDOU-LAPAIX / Stagiaire (CAUE du Val-de-Marne)

Émilie BRAIRE / Stagiaire Union Régionale des CAUE d'Île-de-France

Alexiane ROUGIER / Stagiaire Union Régionale des CAUE d'Île-de-France

● FILM DOCUMENTAIRE « **LA BIODIVERSITÉ : UN BIEN COMMUN** »

● **Réalisation : Perrine MICHON** / Maître de conférences en géographie à l'Université Paris Est-Créteil (UMR AUSser)

[Captation vidéo réalisée lors des parcours organisés par le C.A.U.E. du Val-de-Marne les 30 mai, 2 et 9 juin 2017]

● PARTENAIRES

● **Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES)**
Direction Régionale de l'Énergie et de l'Environnement (DRIEE)

Association des Régions de France (ARF)

Agence régionale de la biodiversité (NatureParif)

Laboratoire de recherche UMR-AUSser

Établissement public d'aménagement Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA)

Syndicat de rivière Marne Vive

Association ARCEAU Île-de-France

Association naturaliste RENARD

Vidéo et carnets de territoire du CAUE du Val-de-Marne téléchargeables sur les sites :

www.caue94.fr et **www.caue-idf.fr**

illustrations graphiques des carnets de territoire : Lucas Delafosse



LES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE

17 Boulevard Morland 75004 Paris

contact@caue-idf.fr

01 48 87 71 76

www.caue-idf.fr

